

## Wi-fi

### Comment limiter son exposition ?

**1- En cas de box Wi-fi utilisée à domicile, avec un ordinateur fixe, désactiver l'option Wi-fi et préférer un câble réseau pour relier l'ordinateur au modem.**

**2- Ne pas entrer en contact avec la borne Wi-fi, s'en tenir à une distance respectable**, au moins 1 mètre par exemple, afin de réduire l'exposition des personnes les plus proches (tout dépend bien sûr de la puissance de la "box". Plus sa puissance rayonnée est importante, plus la "distance de sécurité" augmente).  
(recommandations du rapport Arcep/Supelec)

**3- Ne pas laisser les enfants poser sur leurs jambes ou sur leur ventre un ordinateur portable connecté en mode Wi-fi.** Au contact de la peau, donc au plus près de la source des émissions Wi-fi de l'ordinateur, la dose de rayonnement subi serait équivalente à l'exposition d'un téléphone mobile, dont l'usage est déconseillé pour les enfants de moins de 15 ans.  
(cf recommandations du Mobile Telecommunications and Health Research, organisme britannique cofinancé par le gouvernement et les opérateurs mobiles)

**4- Ne pas se positionner entre la borne Wi-fi et les ordinateurs qui s'y connectent, de façon à ne pas "couper" le faisceau en interposant son corps au milieu.**

**5- Concernant les téléphones Wi-fi, limiter le nombre et surtout la durée de vos appels** en situation Wi-fi. Tous les conseils de précaution concernant les usagers de téléphone mobile GSM ou UMTS restent valables. (cf recommandations de la Fondation Santé Radio Fréquences, et fiche 12 conseils du (riirem)

**6- Eviter une exposition permanente** en laissant fonctionner votre boîtier 24h/24. Pensez à le débrancher chaque soir. Ce conseil est d'autant plus valable chez un particulier et/ou en appartement. Comme tout rayonnement électromagnétique, vos voisins sont exposés à une "pollution passive" lorsque le Wi-fi fonctionne.